



CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes-rendus du conseil sont consultables sur le site Internet et sur les panneaux d'affichage.

CALENDRIER

Samedi 11 juin

Théâtre enfants de l'A.L.F.
à l'Espace Fleurieu à 20h00



Samedi 18 juin

Fête de la Musique
à partir de 17h00
sur la place de la mairie

Fête de la musique avec les enfants de l'école, quelques solistes et plusieurs groupes de Fleurieu.

Boissons et restauration légère proposées par le Sou des Ecoles. Venez nombreux !

« Si on veut connaître un peuple, il faut écouter sa musique » (Platon)

Vendredi 24 juin

Kermesse de l'école
à partir de 16h30

Samedi 25 juin

Accueil des Nouveaux Arrivants
10h30 à la Mairie

Les Fleurentins arrivés ces deux dernières années sont conviés à la présentation de la commune et de ses associations. La réunion sera suivie du verre de l'amitié.

COMMUNIQUES

RELAIS PETITE ENFANCE

Accueil des assistantes maternelles, des gardes à domicile et des parents en salle Champ Blanc – Espace Fleurieu, de 8h30 à 11h30,

Judis 09, 23 et 30 juin 2022

Renseignements (bureau du Relais) : 04.78.98.28.64

BIBLIOTHEQUE - COIN DES COPAINS

La bibliothèque et le Coin des Copains vous proposent un spectacle mercredi 29 juin à 15h30 :

Pipolo l'Oiseau Rigolo pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un parent, grand-parent, nounou... Places limitées - inscription obligatoire :

06 88 87 07 88 / fleurieu.animation@alfa3a.org

ELECTIONS LEGISLATIVES

(Extrait du décret 2022-648 du 25 avril 2022)

Les électeurs sont convoqués en vue de procéder à l'élection des députés à l'Assemblée Nationale

Dimanches 12 et 19 juin 2022

Les bureaux de vote seront ouverts
à la mairie de Fleurieu de 8h à **18h**

Procuration : Un mandataire ne peut recevoir qu'une seule procuration (ou deux, si l'une d'elles est donnée par un français établi hors de France).

EVENEMENT EN FAMILLE

Les petits copains du Val de Saône et le Coin des Copains vous invitent **le 18 juin** à participer à « **Une balade à point** » départ possible entre 10h et 11h, place de l'école (temps de balade environ 1h possible en poussette, petits jeux/défis le long du parcours) pique-nique tiré du sac à partir de 12h à la Madone.

Pour tout renseignement :

06 88 87 07 88 / fleurieu.animation@alfa3a.org

TRIER C'EST BIEN !

Chaque année, la Métropole de Lyon nous informe des quantités de déchets ramassés sur la commune : ordures ménagères, collecte sélective et verre. Nos efforts pour réduire le volume de nos poubelles payent !

Nous produisons globalement moins de déchets que la moyenne métropolitaine : 269,15 kg par habitant et par an, contre 288,89 kg dans la Métropole.

Et surtout, nous trions mieux : la collecte sélective des cartons, papiers, plastiques et verres est bien meilleure à Fleurieu, tant en qualité de tri qu'en quantité.

Comparaison des quantités de déchets ramassés en 2021 (en kg par an et habitant)

Type de déchets	Fleurieu	Métropole
Ordures ménagères (poubelle grise)	180,38	221,87
Collecte sélective (poubelle jaune)	50,25	43,63
Verre (container collectif)	38,52	23,19
Total	269,15	288,69

Alors, surtout, restons mobilisés ! N'oublions pas également le compostage individuel, le tri des déchets verts et les déchèteries pour le recyclage des objets.

Nous vous rappelons que les poubelles ne doivent pas rester en permanence sur la chaussée ou les trottoirs : il appartient à chacun de les ranger après les collectes des mardis et jeudis.

Un grand merci à tous

PREVENTION ET FORMATION À LA LUTTE ANTI MOUSTIQUE

Préparons un été sans moustiques !

Entre le 6 et le 12 juin, l'EID Rhône Alpes, organisme public, procédera à une sensibilisation aux gestes de prévention pour tous les Fleurentins entre la rue Philibert Gaillard et la zone artisanale au sud de Fleurieu. Leurs agents sonneront à votre porte et, si vous le souhaitez, feront le tour de votre jardin pour vous sensibiliser aux bons gestes afin de limiter la prolifération du moustique.

FRELON ASIATIQUE SIGNALER SA PRESENCE

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelons asiatiques ? Prenez une photo et signalez votre suspicion :

Sur le site www.frelonsasiatiques.fr ou en téléchargeant l'application mobile : Frelon Asiatique

AMBROISIE

L'ambroisie plante invasive!

L'ambroisie poursuit sa prolifération à travers la France. Fleurieu est en plein territoire conquis. Afin de limiter au maximum ses effets allergisants sur la population, chaque habitant est responsable de son arrachage sur ses propriétés.

Afin de reconnaître cette plante, consultez le site :

<https://ambroisiefredon-aura.fr>

Dans le cadre de cette lutte, nous avons besoin de l'aide de tous les Fleurientins. Lors de vos balades dans Fleurieu, n'hésitez pas à signaler sa présence par l'application « je signale mon ambroisie ».

Merci à tous pour votre participation.

ASSOCIATION DES FAMILLES

Collecte et braderie de vêtements d'occasion

Samedis 04 et 18 juin de 9h à 12h (prix modiques)
Immeuble «Les Verchères», Route de Saint-André-de-Corcy à **Genay** - Contact : 06.71.08.29.55

Conférence « La nature, outil de bien-être »

Mercredi 8 juin à 20h00 (4€ non adhérents)

Clos du Nymphée – rue Rey Loras à Neuville sur Saône.
Inscription mail à : assocdesfamilles.neuville@gmail.com

COMITE DES FETES

Judis 2, 16 et 30 juin : Après-midi Convivialité, Jeux de société et Pétanque. Salle Bois Rouge à 14h15.

Les jeudis 9 et 23 juin : Après-midi Marche. Rendez-vous devant l'église à 14h.

DONS POUR L'UKRAINE

Le Comité des Fêtes, le Comité de Jumelage et l'ensemble des musiciens participants remercient le public venu les soutenir lors de leur concert pour le peuple ukrainien.

Grâce à vous, aux dons faits par les associations et le Crédit Agricole et au soutien du conseil municipal, nous avons pu signer un chèque de 3000 euros à l'ordre de la Croix-Rouge Ukraine.

Bravo à tous !

BRUITS DE VOISINAGE -TONDEUSES

Le bruit est une nuisance

Nous vous rappelons que toute diffusion sonore ou de musique sur les espaces publics est interdite.

Il est également demandé, après 22 heures, de bien vouloir respecter la tranquillité des voisins.

Horaires pour les travaux de bricolage ou jardinage :

- **Jours ouvrables de** : 8h30/12h et de 14h30/19h30

- **Samedis de** : 9h/12h et de 15h/19h

- **Dimanches et jours fériés de** 10h/12h

La Gendarmerie verbalisera si nécessaire.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens et jeunes filles qui ont 16 ans en juin 2022 doivent se faire recenser à la mairie.

Venir avec livret de famille, carte d'identité **et** justificatif de domicile.

VISITE - CENTRE DE TRI NICOLLIN

Il reste encore des places !

Cette visite aura lieu **le mercredi 15 juin à 15h00** et est entièrement gratuite. Départ de Fleurieu à 14h15 devant l'église, un co-voiturage sera organisé par la mairie.

Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter la mairie.

GRIPPE AVIAIRE

La situation liée à la grippe aviaire (maladie animale infectieuse, virale, très contagieuse affectant les oiseaux) que connaît la France depuis l'automne 2021 s'améliore nettement.

La Préfecture nous informe que le Val de Saône (couloir de migration) reste une zone à risque particulier ce qui implique le maintien de la mise à l'abri des volailles.

UN NOUVEL ARTISAN – Joël GUILLOT

ARVERNE SERVICE

Service technique à la personne

Electricité (mise aux normes, petites installations, reprise tableau divisionnaire), Bricolage, Petits travaux (jardinage, montages de meubles, peinture, installations diverses, marquage au sol), Dépannage.

Devis gratuit, frais de déplacement 50 euros, réduction d'impôts 50%.

Portable: 06.56.68.37.61, arverneservice@gmail.com

INVESTIR DANS LE SOLAIRE

Installer des panneaux solaires, pourquoi pas vous ?

Dans le cadre de la stratégie énergétique de la Métropole de Lyon, et de ses objectifs de lutter contre le changement climatique, une réunion publique sur l'investissement dans l'énergie solaire, photovoltaïque aura lieu le :

Mardi 7 juin à 19h00 – Salle Jean Vilar à Neuville s/S

Les intervenants expliqueront comment un investissement doit être conçu avec une approche financière et aussi environnementale (différents modèles d'investissement, solutions proposées, pièges à éviter).

QUE FAIRE DES DÉCHETS VERTS ?

Point de collecte complémentaire à la déchèterie, pour tous les végétaux : réservé aux particuliers résidant sur le territoire de la Métropole de Lyon. Accès **gratuit**.

Jours de collecte à Fontaines-Saint-Martin :

Sur le site Soliman Pacha (esplanade Charles de Gaulle)

Jours de collecte à Albigny sur Saône :

Parking rue Jean Chirat

Le samedi 04 juin

de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 – Accès **gratuit**

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque sera fermée le 06 juin (lundi de Pentecôte)

La bibliothèque est ouverte les :

Lundi : 17h - 18h30 / **Mercredi** : 16h - 18h

Samedi : 10h30 - 12h30

BLOC NOTES

MAIRIE

Secrétariat de Mairie ouvert

du lundi au vendredi, de 8h00 à 11h30

samedi de 8h00 à 11h30.

Attention

**Fermeture exceptionnelle du secrétariat le
Lundi 06 juin 2022 (lundi de Pentecôte)**